

Non classifié

COM/DCD/TAD/M(2009)3/PROV

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

27-Jan-2010

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DIRECTION DES ÉCHANGES ET DE L'AGRICULTURE**

**COM/DCD/TAD/M(2009)3/PROV
Non classifié**

**PROJET DE COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION CONJOINTE DU COMITE D'AIDE
AU DEVELOPPEMENT ET DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMITE DES ECHANGES SUR L'AIDE
POUR LE COMMERCE**

10 novembre 2009, Centre de conférences de l'OCDE

William Hynes - Tél: +33(0)1 45 24 15 68 - Courriel: william.hynes@oecd.org
Jean-Jacques Hallaert - Tél: +33(0)1 45 24 13 82 - Courriel: jean-jacques.hallaert@oecd.org

**JT03277523
Ta. 95678**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

**PROJET DE COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ
D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMITÉ DES
ÉCHANGES SUR L'AIDE POUR LE COMMERCE**

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

[COM/DCD/TAD/A(2009)3/PROV]

1. L'ordre du jour est adopté.

Point 2. Compte rendu succinct de la réunion conjointe CAD – GT/CE du 20 mai 2009.

[COM/DCD/TAD/M(2009)2]

2. Le compte rendu succinct est approuvé.

Point 3. Cadre d'évaluation des performances

a) *Comment évaluer l'aide pour le commerce*

[COM/DCD/TAD(2009)3]

3. Cette séance sur l'évaluation débute avec des exposés de représentants d'organismes multilatéraux et régionaux et de donateurs désireux de faire connaître leurs premières réflexions sur l'évaluation de l'aide pour le commerce, ainsi que leurs approches et méthodes en la matière. Le Secrétariat présente une note exploratoire sur les moyens d'évaluer l'aide pour le commerce, ainsi que sur le Centre de ressources du CAD sur l'évaluation du développement (DEReC), qui possède un précieux répertoire d'évaluations se rapportant au commerce, aux infrastructures et au développement du secteur privé. Au cours des échanges de vues qui suivent, des points de vue favorables sont exprimés à propos tant de ces exposés que des propositions concernant les travaux futurs.

4. Les membres font observer que, d'un point de vue politique, il est important de démontrer qu'il y a obtention de résultats. Des doutes sont exprimés quant à la possibilité de cerner les liens entre les produits et les effets, liens qui sont comparés à une « boîte noire » ou à un chaînon intermédiaire manquant. Certains membres recommandent cependant que l'évaluation s'arrête au stade du produit. Un débat a lieu au sujet des différents niveaux de l'aide pour le commerce. Cette dernière embrasse tout un ensemble de secteurs et d'activités distincts. Un aperçu est donné des différents niveaux d'évaluation et de la façon dont ils s'articulent entre eux, lesquels vont des évaluations de portée générale au niveau d'un pays ou d'un thème aux évaluations au niveau du programme ou du projet. Certains proposent de privilégier l'évaluation au niveau du pays qui englobe l'ensemble des secteurs et des activités.

5. L'appréciation globale des progrès réalisés en matière d'aide pour le commerce est positive, les donateurs s'intéressant aux bonnes questions, à savoir les infrastructures, les institutions et les facteurs incitatifs qui influent sur les échanges. L'aide peut jouer un rôle déterminant et le commerce fait peu à peu l'objet d'une prise en compte systématique. Les membres appellent l'attention sur les évaluations sectorielles, comme celles qui portent sur l'électricité ou les transports, lesquelles sont des sources d'informations abondantes mais inexploitées. Un certain nombre d'outils sont examinés, dont l'analyse par régression concernant plusieurs pays, les modèles gravitaires, l'étude d'impact et les modèles d'équilibre

général, qui sont pour la plupart destinés à l'évaluation internationale et régionale. Il sera probablement nécessaire de recourir à des méthodes mixtes, étant donné que certains des effets de l'aide pour le commerce ont un caractère qualitatif et que d'autres ne peuvent être quantifiés.

6. En ce qui concerne le groupe de direction, les membres suggèrent de faire appel à des donneurs non traditionnels tels que la Chine. De plus, les donneurs devraient se réunir au sein d'un groupe de travail afin de comparer les résultats de leurs efforts. Cette démarche pourrait faciliter leur spécialisation et l'échange de connaissances sur les moyens de résoudre des problèmes particuliers. Certains pensent que le groupe devrait comprendre un nombre limité de membres – dix au maximum – et élaborer un produit précis tous les six mois. Il est nécessaire de préciser les objectifs et le mandat du groupe de direction. Des membres désirent savoir quels résultats ce dernier visera au juste à obtenir avant d'accepter de s'y engager, tandis que d'autres souhaitent y apporter une contribution. Le Secrétariat fait observer que le groupe de direction constituera davantage une caisse de résonance et un cadre d'échange.

7. Les membres estiment qu'il est essentiel de déterminer pour qui une évaluation est effectuée, l'objectif général devant être d'aider les pays en développement. Par conséquent, les pays partenaires devraient être davantage associés à l'étude des questions relatives à l'évaluation et à l'efficacité de l'aide. De plus, les membres se disent favorables à la réalisation d'une métaévaluation, mais seulement si elle apporte des informations nouvelles. Parmi les autres suggestions formulées sur la contribution que l'OCDE pourrait apporter figurent notamment la création d'une bibliothèque spécialisée sur les évaluations relatives à l'aide pour le commerce, l'examen des différentes techniques et méthodes d'évaluation, et la mise en place d'un cadre pour l'échange de données d'expérience. Il est en outre recommandé que l'OCDE porte son attention sur certains pays qui ont des besoins importants mais reçoivent peu d'aide pour le commerce.

b) *La gestion axée sur les résultats dans le domaine de l'aide pour le commerce*
[COM/DCD/TAD(2009)4/REV1]

8. Le Secrétariat décrit à grands traits la démarche qu'il a adoptée en vue de mettre en évidence les bonnes pratiques suivies pour orienter davantage l'aide pour le commerce vers les résultats. Des préoccupations sont exprimées à propos des indicateurs, d'aucuns estimant que les travaux y afférents ne peuvent être effectués en l'absence de « logique d'intervention ». De plus, il n'est pas possible de produire des indicateurs sans savoir à quoi ils sont destinés, et davantage d'efforts doivent être faits pour déterminer clairement la chaîne des résultats avant que la sélection des indicateurs puisse débuter. Le choix d'indicateurs très spécifiques, au-delà des indicateurs subjectifs, est préconisé. Il est convenu que, dans une prochaine étape, le Secrétariat dressera un inventaire des indicateurs existants s'agissant des programmes pour les catégories d'aide pour le commerce retenues, afin de permettre aux membres de se rendre compte des outils disponibles et de la meilleure façon de les utiliser pour mesurer les résultats.

9. De plus, les membres estiment de façon générale qu'il conviendrait de recueillir des données sur les bonnes pratiques appliquées en matière de gestion axée sur les résultats dans le domaine de l'aide pour le commerce, en particulier pour les catégories de programmes suivantes : « Analyse des politiques commerciales, négociation et mise en œuvre », « Facilitation des échanges », « Compétitivité » et « Diversification des exportations ». Dans une prochaine étape, le Secrétariat procédera à l'élaboration d'un modèle pour la notification et invitera les membres à donner des exemples des bonnes pratiques qu'ils ont adoptées, afin de les faire figurer dans le document consacré à ce sujet.

10. Un rapport d'étape exposant les premières conclusions dégagées sur la façon dont les méthodes adoptées en matière de gestion axée sur les résultats sont appliquées dans la pratique, sera soumis à la prochaine réunion conjointe du CAD et du Groupe de travail du Comité des échanges. Certains membres pensent que les deux volets de travaux concernant respectivement la gestion axée sur les résultats et l'évaluation devraient être réalisés de façon conjointe. Enfin, un représentant du Secrétariat de l'OCDE

décrit brièvement les travaux que l'OCDE et l'OMC sont en train d'effectuer en vue d'assurer l'intégration du principe de la gestion axée sur les résultats dans l'activité du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC).

Point 4 : Entraves à l'expansion des échanges : objectifs de l'aide pour le commerce et outils diagnostiques

[COM/DCD/TAD(2009)5]

11. Ce document montre que les objectifs le plus souvent assignés à l'aide pour le commerce ont un solide fondement économique. Y sont ensuite examinés les divers outils et méthodes permettant de cerner les contraintes qui entravent le plus les efforts déployés par les pays en développement pour atteindre ces objectifs. Le document fait aussi état des futurs domaines de travail. Il en ressort que l'application de mesures complémentaires dans un ordre chronologique approprié est déterminante pour renforcer l'impact de l'aide pour le commerce. Ces questions seront examinées dans un document sur les « bonnes pratiques » qu'il est prévu d'élaborer dans le cadre du PTB 2009-10.

12. De plus, ce document recense les domaines dans lesquels les travaux concernant les entraves à l'expansion des échanges pourraient être approfondis. En particulier, il serait utile de procéder à une analyse en vue de mettre en lumière les contraintes les plus sévères auxquelles se heurtent les pays qui possèdent des caractéristiques communes (*ex.*, absence de littoral, économie de faible importance et vulnérable, ou dépendance à l'égard des exportations des produits de base), exercice qui peut être effectué par le Secrétariat.

13. Ce document suscite beaucoup d'intérêt, ainsi que des observations constructives et très utiles. L'examen des travaux publiés est particulièrement apprécié. Mais certains délégués se montrent circonspects quant à l'applicabilité de la méthode proposée des diagnostics de croissance adaptés au commerce. Ce document sera révisé de façon à prendre en compte les observations formulées et présenté sur OLIS. En l'absence de nouveaux commentaires dans les deux semaines, il sera considéré comme approuvé et mis en diffusion générale et pourra être publié.

Point 5 : L'aide pour le commerce et le programme pour une croissance verte

[COM/DCD/TAD(2009)6]

14. Le Secrétariat présente une courte note sur l'aide pour le commerce et la croissance verte. A lieu ensuite un échange de vues sur la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte et ses liens avec les travaux sur la coopération pour le développement, notamment l'aide pour le commerce. Le FANDC illustre de manière concrète la façon dont les besoins en matière d'aide pour le commerce évoluent face au problème du changement climatique.

15. Globalement, il ressort que les effets du changement climatique justifient encore plus les efforts d'aide pour le commerce, le développement du secteur privé et des infrastructures économiques étant déterminant pour accroître la résilience de l'économie des pays en développement face aux changements futurs. De nouveaux besoins vont se créer en matière d'aide pour le commerce s'agissant du renforcement des capacités, du transfert de technologie et de l'ajustement lié au commerce.

16. Les membres approuvent avec mesure ce document et les travaux sur ce sujet, mais ne voient pas bien où ceux-ci vont mener. Ils estiment qu'ils devraient faire fond sur les études existantes et mettre davantage l'accent sur les possibilités qui peuvent s'offrir aux pays en développement s'ils s'efforcent d'être plus respectueux du climat. Mais d'autres sont d'avis qu'il est important de ne pas perdre de vue les PMA et les aspects sociaux du commerce, notamment en ce qui concerne les États fragiles. Les membres précisent que leurs projets prévoient la réalisation d'études d'impact sur l'environnement.

Point 6 : Proposition concernant la réalisation par TAD de travaux supplémentaires financés par des contributions volontaires

[COM/DCD/TAD(2009)7]

17. L'objectif du projet proposé est de disposer de nouvelles analyses qui aident les parties prenantes à concevoir l'aide pour le commerce de façon à porter au maximum les effets qu'elle peut avoir sur le plan économique. Ce projet permettra d'approfondir les travaux en cours sur les entraves à l'expansion des échanges et s'appuiera sur le document examiné au Point 4.

18. Ce projet comportera deux volets : le premier consistera à élaborer une classification qui permettra de cerner les contraintes particulières auxquelles se heurtent certaines catégories de pays en développement (sans littoral, ayant une économie de faible importance et vulnérable, exportateurs de produits de base, etc.). Dans le cadre du second volet, les conclusions des travaux de l'OCDE seront affinées et comparées à celles d'autres études, avec le concours d'experts qui seront consultés lors d'un atelier. Cette proposition est diffusée pour information, étant donné qu'elle a déjà été approuvée par le Comité des échanges. Aucune observation n'est formulée sur ce point.

Point 7 : Avant-projet de PTB conjoint CAD-CE pour 2011-2012 sur l'aide pour le commerce

[COM/DCD/TAD(2009)8]

19. Cette note présente des orientations préliminaires et propose de porter l'attention sur trois résultats intermédiaires : (i) la publication du 3^{ème} Rapport conjoint OCDE/OMC intitulé « Aide pour le commerce 2009 : panorama » ; (ii) l'articulation de l'Initiative sur l'aide pour le commerce avec le programme d'action international général sur le commerce et le développement ; (iii) l'organisation par l'OCDE d'un dialogue de fond sur l'aide pour le commerce au cours du quatrième trimestre de 2011.

20. Les membres demandent à avoir davantage de précisions sur les questions énoncées. Ils s'interrogent aussi sur l'objectif consistant à relier l'aide pour le commerce au programme d'action général concernant le commerce et le développement, étant donné que l'avantage comparatif de l'OCDE réside dans le suivi de l'aide pour le commerce, exercice qui devrait demeurer au centre de son attention. Le PTB sera actualisé et une version révisée en sera examinée à la prochaine réunion conjointe.

Point 8 : Page internet d'information statistique sur l'aide pour le commerce

21. Andrzej Suchodolski, de la Division des statistiques de la DCD, présente la page internet d'information statistique sur l'aide pour le commerce, qui fait appel à une interface dénommée QWIDS (Query Wizard for International Development Statistics), en vue d'offrir un accès facile aux statistiques de l'aide pour le commerce.

Point 9 : Guide des ressources interinstitutions sur le renforcement des capacités commerciales : une initiative à l'échelle de l'ensemble des Nations unies pour renforcer la cohérence.

22. L'ONUDI présente le Guide 2010 des ressources interinstitutions des Nations unies sur le renforcement des capacités commerciales. Cette toute dernière édition fait davantage de place à l'aide pour le commerce, et un plus grand nombre d'organisations ont été associées à son élaboration, en particulier au niveau régional. L'ONUDI souhaite communiquer ce rapport aux pays par l'intermédiaire du CAD en vue de sa validation.